



Facture d'eau abusive partagée par le nb d'appartement

Par **milou**, le **20/01/2010** à **22:11**

Bonjour,

je vous remercie de ce service. Je suis locataire d'un appartement depuis plus d'un an, et je viens de recevoir de mon propriétaire une facture d'eau s'élevant à plus de 400 euros, alors que je vis seule.

Je lui ai fait part de mon désaccord mais il me dit qu'il a relevé le compteur de l'immeuble, et qu'il partage avec le nb d'appartement, et non le nombre de locataire.

Ce qui veut dire que je paie autant que mon voisin alors qu'ils sont deux. Et personne n'est là pour vérifier le compteur commun, nous n'y avons pas accès.

Est-il vraiment dans ses droits?

Je suis vraiment embêtée parce qu'il me parle d'"huissier", et j'aimerais des arguments si je dois parer à la situation.

Merci pour votre aide, cordialement.

Par **jeetendra**, le **20/01/2010** à **22:20**

Association Départementale Information sur le Logement (ADIL)
143 Bd A.Briand

La Roche sur Yon
Tél : 02 51 44 78 78

Bonsoir, prenez contact avec l'Association ADIL de défense des locataires à la Roche Sur Yon, ils tiennent des permanences juridiques et vous conseilleront efficacement, courage et bonne soirée à vous.

Par **milou**, le **20/01/2010** à **22:29**

C'est ce que je comptais faire mais je n'ai pas vu d'aide juridique sur leur site, peut être m'orienteront ils vers les bonnes structures. Merci et bonne fin de soirée